

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 10^e jour de novembre, à 19 heures 30, à la salle municipale, au 1 rue Aggée Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 108-2025 :

Natures et effets:

- ➤ Réduction de la marge arrière de 20m à 19.49m (0.51m)
- Réduction de la marge avant de 12m à 11.61m (0.39m) Et ce pour officialiser la vente

Identification du site concerné:

> 730 rang de Picoudi, Saint-Robert, lot 4 668 015 du cadastre officiel, zone A-316.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 10^{ème} jour du mois de novembre 2025, à 19 heures 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 8ème jour d'octobre 2025

Nathalie Lussier,

Directrice générale/greffière-trésorière